



GENERALITAT
VALENCIANA

CONSELLERIA DE TRANSPARÈNCIA,
RESPONSABILITAT SOCIAL, PARTICIPACIÓ I COOPERACIÓ



50
ANS

Au service des peuples et des nations.



Systematisation

La Région Valencienne et la mise en œuvre des ODD au niveau local :

Une Région engagée dans la Coopération au Développement et l'Agenda 2030 pour le Développement Durable

Mai 2016



Index

<u>Résumée analytique de la systématisation</u>	<u>2</u>
<u><i>Comunitat Valenciana</i> : La Région de Valence (Espagne)</u>	<u>2</u>
<u>Planification du processus</u>	<u>3</u>
<u>Brève description du contexte au début de l’initiative</u>	<u>7</u>
<u>Objectif et vision</u>	<u>7</u>
<u>Brève description de l’initiative</u>	<u>8</u>
<u>Rôle du Gouvernement Régional, les Municipalités et les acteurs sociaux et économiques du territoire</u>	<u>12</u>
<u>Pratiques réussies et outils</u>	<u>14</u>
<u>Critères stratégiques</u>	<u>17</u>
<u>Défis et solutions identifiées</u>	<u>19</u>
<u>Les leçons apprises</u>	<u>20</u>



Résumée analytique de la systématisation

Une fois formé en juillet 2015, le nouveau Gouvernement de la Région Valencienne adopte les ODD comme cadre et guide non seulement de sa politique de coopération pour le développement, mais de toutes ses politiques publiques.

A cet effet, il impulse une série de mesures novatrices qui comprennent la création d'instances formelles pour promouvoir la cohérence des politiques entre les diverses Consellerías; des actions pour informer et sensibiliser les citoyens et former les responsables politiques au nouvel Agenda 2030 de Développement Durable; ainsi que la déclinaison de ces principes dans sa stratégie de coopération, par le biais de l'élaboration participative d'une nouvelle Loi et de la reformulation de son Plan directeur. Pour tout ce processus, l'accent a été mis sur la nécessité de faire appel non seulement à des partenaires impliqués dans la coopération au développement, comme les ONGD de la région, mais aussi à une large représentation d'acteurs sociaux et économiques du territoire valencien.

Ce document analyse les étapes clés du processus, ainsi que les difficultés rencontrées, les solutions adoptées, les enseignements tirés et réfléchit sur quelques-uns des défis à relever dans le futur. Le document a été produit par la Direction Générale de Coopération et Solidarité (appartenant à la Conselleria de Transparence, Responsabilité Sociale, Participation et Coopération de la Generalitat Valencienne) et l'Initiative ART du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD Bruxelles). Les deux institutions reconnaissent et encouragent le rôle fondamental des gouvernements locaux et régionaux et d'autres acteurs locaux dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable. En plus de donner visibilité à la riche expérience de la Région Valencienne dans les premières étapes de la localisation de l'Agenda 2030 et sa mise à disposition à d'autres territoires, cette systématisation contribuera à alimenter la **Boîte à outils pour la Localisation des ODD**, dont élaboration est facilitée par le PNUD, le Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU Habitat) et le Groupe de Travail Global pour les Gouvernements Locaux et Régionaux pour le post-2015 et Habitat III (GTF).



Comunitat Valenciana : La Région de Valence (Espagne)

Données géographiques et socio-économiques

L'Etat espagnol est constitué de 17 régions autonomes, dont une région forale, et deux villes autonomes. Chaque région autonome est composée d'une ou plusieurs provinces, soit un total de 50 provinces sur l'ensemble du territoire national. Chaque province est divisée à son tour en un nombre variable de communes, l'Espagne en comptant 8118 en tout. Les communes sont les entités de base de l'organisation territoriale de l'Espagne.

La **Région Valencienne** est une région autonome de l'Espagne qui s'est constituée en tant que telle en 1982, date de l'approbation de son Statut d'autonomie, et qui, depuis la réforme de ce dernier en 2006, est définie comme nationalité historique, en vertu des dispositions de l'article second de la Constitution espagnole. La Région Valencienne est située dans la zone centre-orientale de l'Espagne et se compose des provinces d'Alicante/Alacant, Castellón/Castelló et Valencia/València. Elle occupe 4,6% de la superficie du territoire espagnol, avec une densité de population de 220 h/km² qui est très supérieure à la moyenne nationale de 93 h/km².





Selon les statistiques de la population au 1^{er} janvier 2015, la Région compte 4.977.171 habitants, soit 10,68% de la population espagnole totale.

Son PIB est de 101.604 M. €, ce qui en fait la 4^e économie de l'Espagne par volume de PIB. Quant à son PIB par habitant, il était de 20.586€ euros en 2015, contre une moyenne nationale de 23.300€ euros. Son territoire se caractérise par une présence industrielle importante, un tissu économique constitué principalement de petites et moyennes entreprises et c'est l'une des principales destinations touristiques du pays

La société valencienne et la coopération internationale: les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)



Selon l'étude du Centre de Recherches Sociologiques du Gouvernement espagnol, "L'opinion publique espagnole face à la coopération internationale pour le développement", entre 2005 et 2015 une minorité seulement d'Espagnols affirmait connaître ou avoir entendu parler desdits objectifs du millénaire des Nations Unies pour réduire la pauvreté dans le monde. Cette observation peut s'appliquer globalement à la société valencienne. La taille de cette minorité informée des objectifs du millénaire a varié entre un maximum de 31% en 2010 et un minimum de 24% en 2015.

Planification du processus

En mai 2015 ont lieu les élections régionales en Valence, qui débouchent sur la formation en juillet d'un nouveau gouvernement. En septembre, parallèlement à l'approbation de l'Agenda 2030 par l'Assemblée Générale des NU, démarre à Valencia le processus de conceptualisation et redéfinition de la politique de développement à la lumière de cet agenda global. Ce document de systématisation décrit le processus qui d'octobre 2015 à avril 2016 a permis de définir les bases de la stratégie de localisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) et sa projection dans la politique et les actions du Gouvernement Régional. Il faut souligner cependant que l'initiative doit se développer jusqu'en 2030, l'objectif étant que sa durabilité et sa réussite débordent le cadre de l'actuelle législature (2015-2019), et que sa continuité soit assurée sous les gouvernements suivants, indépendamment de leur couleur politique.



tenue des élections régionales dans la Région Valencienne.

mai 2015

juill. 2015

formation d'un nouveau gouvernement sur la base de l'Accord du Botánico (Acuerdo del Botánico), conclu entre trois partis politiques (Partido Socialista del País Valenciano, Coalició Compromís et Podemos) sur les grandes lignes d'action gouvernementale.

Le Gouvernement Régional de Valencia engage le processus de conceptualisation et redéfinition de sa politique de développement, à la lumière de l'Agenda 2030 approuvé ce même mois.

sept. 2015

25 septembre 2015: Accord du Consell soulignant l'importance de développer la cohérence des politiques entre les différentes Consellerías pour contribuer à réaliser à long terme les ODD; il recommande, en ce sens, à la Direction Générale de Coopération et Solidarité, de la Conselleria de Transparence, Responsabilité Sociale, Participation et Coopération, de créer et piloter un groupe de travail afin d'harmoniser, diffuser et évaluer les politiques du Consell en faveur des ODD.

Organisation de la Conférence stratégique "Les enjeux de la coopération pour le développement de la Région Valencienne Post-2015"¹, dont l'objectif est de repenser, à la lumière des ODD, la vision du plan de développement du gouvernement, ainsi que la logique, les forces et les opportunités de la coopération. Ont participé à cet événement des représentants d'ONGD, d'universités, de think tanks et de l'AEICID, ainsi que des personnalités du gouvernement régional; cela a débouché sur un travail de reformulation des éléments normatifs (Loi et Plan directeur), en vue d'assurer la transition vers une politique de développement humain durable, dotée d'une vision à moyen et long terme et fondée sur l'engagement de tous les acteurs de la coopération valencienne dans les ODD; ainsi que sur la promotion de diverses actions destinées à renforcer la cohérence des politiques publiques, et l'adoption d'une architecture institutionnelle adaptée à la réalisation de l'Agenda 2030.

nov. 2015

Démarrage de la participation des Universités à l'organisation de la réflexion sur la stratégie des "5 P" du nouvel Agenda, ainsi appelés en raison des sigles en anglais de Planète, Personnes, Prospérité, Paix et Partenaires.²

Mise en route de l'évaluation intermédiaire du Plan directeur de Coopération précédent, terminée en mars 2015.

¹ Toute l'information concernant la Conférence stratégique (programme, documentation, etc.) peut être consultée sur <http://www.cooperaciovalenciana.com/va>

² Pour plus d'information sur les 5 P de l'Agenda 2030, voir page 6.



nov. 2015
to
janv. 2016

Démarrage du travail préparatoire pour la création de l'Alliance des Villes, qui vise à développer la mobilisation et la cohérence des actions au niveau des municipalités et du Gouvernement Régional et à sensibiliser la société valencienne aux ODD.

janv. 2016

Participation des ONGD à l'élaboration des guides sur les ODD pour l'Alliance des villes.

15 janvier 2016: Accord du Consell approuvant la création de l'Alliance des villes pour le Développement Durable.

Envoi aux maires du document sur l'Alliance des villes pour diffusion, discussion et approbation des propositions d'actions et des objectifs par les acteurs sociaux et économiques de leurs territoires respectifs.

Démarrage de la préparation du Forum "Les objectifs du développement durable, une opportunité pour le secteur privé?",³ qui s'est tenu en avril 2016, pour impliquer le secteur privé dans la réalisation des ODD.

févr 2016

Rencontre au PNUD Bruxelles pour présenter l'engagement de la Région Valencienne dans la localisation des ODD et s'informer sur une boîte à outils ou "toolkit pour la mise en œuvre des ODD au niveau local" qui est en cours d'élaboration par le Groupe de travail global des Gouvernements locaux et régionaux pour Post-2015 et Habitat III, ONU Habitat et PNUD.

formalisation de l'engagement de 12 des 16 municipalités de la Région Valencienne impliquées dans l'Alliance des Villes, ainsi que de la Fédération Valencienne de municipalités.

mars 2016

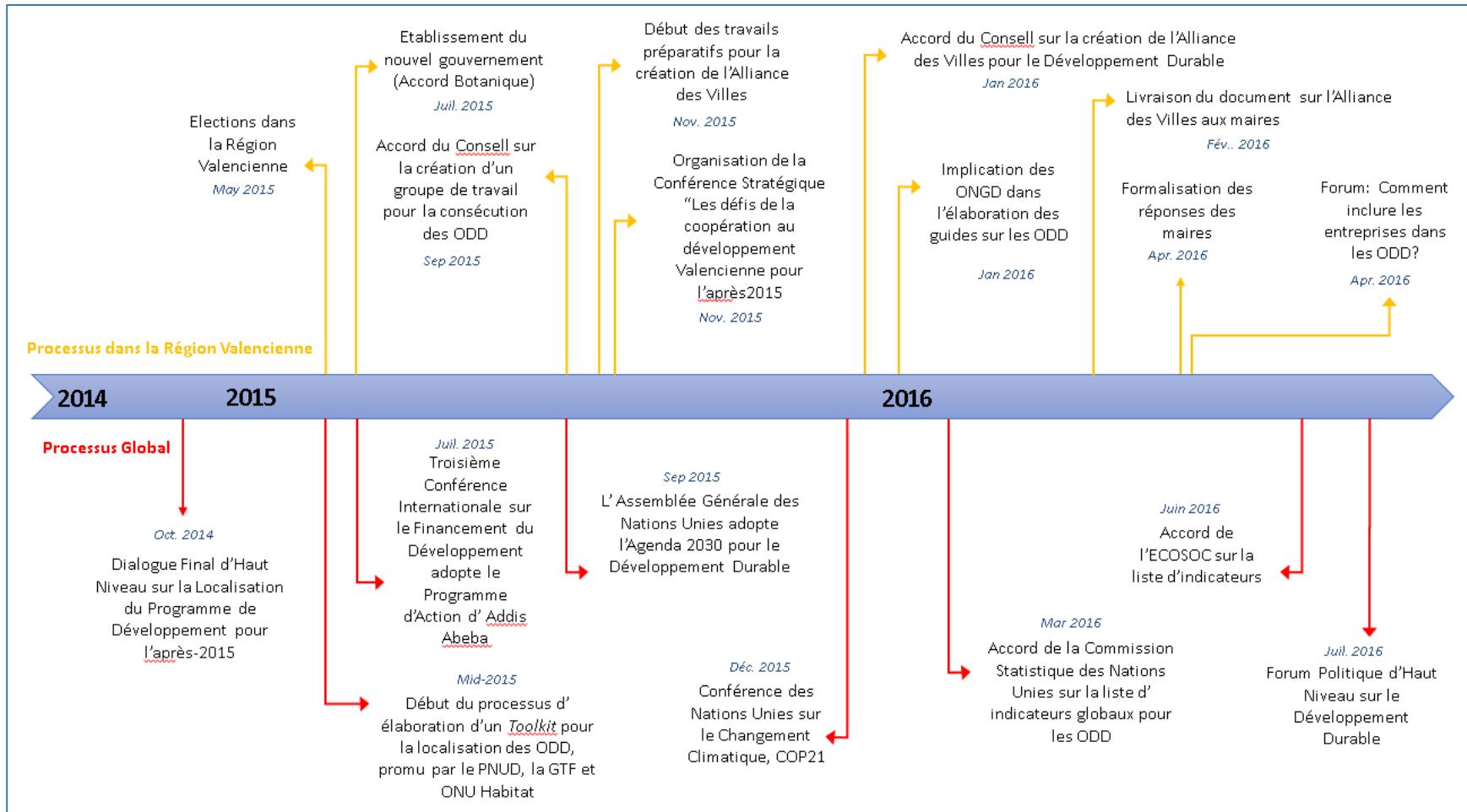
Réunion du Forum ¿ Comment intégrer dans l'entreprise les Objectifs de Développement Durable? Avec la participation du secteur privé, de l'OIT, du Pacte Mondial et du gouvernement régional.

avr. 2016

Lancement de la campagne d'information et de consultation publique pour l'élaboration de la nouvelle Loi de coopération et développement durable, sur un forum virtuel participatif ouvert aux citoyens.

³ Information sur le Forum ¿ Comment intégrer dans l'entreprise les objectifs de Développement Durable? : <http://www.transparencia.gva.es/ca/sectorprivado>





Brève description du contexte au début de l'initiative

En 2015, le contexte politique, économique et social présente une série de caractéristiques dont la convergence donne l'impulsion à l'initiative qui fait l'objet de cette systématisation, à savoir :

- Les conséquences de la crise économique qui persistent en Espagne et dans la RV.
- Par suite, la baisse générale de la qualité des services publics, l'augmentation du chômage et la diminution du pouvoir d'achat auxquelles sont confrontés les citoyens, de sorte que la principale préoccupation de l'opinion publique est la situation intérieure de la région et du pays engendrée par la crise.

Ce contexte a un impact sur les politiques de coopération au développement:

- De nombreuses régions et villes réduisent drastiquement ou même suppriment leur budget de coopération au développement;
- L'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) suit le même mouvement au niveau national, il en va de même pour une grande partie de la communauté internationale.
- Il est particulièrement difficile de justifier l'action de coopération internationale auprès des citoyens qui n'en comprennent pas toujours la logique et la nécessité et qui en outre savent très peu de choses sur les anciens ODM et ne se les sont pratiquement pas appropriés.

Objectif et vision

Le nouveau Gouvernement formé en juillet 2015 considère qu'un engagement ferme est nécessaire pour mener la Région Valencienne sur une voie en phase avec l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, car c'est, à son avis, "une nouvelle opportunité, peut-être la dernière, pour transformer le monde"¹. Pour ce nouveau gouvernement, l'Agenda doit permettre de faire progresser la cohérence des politiques et de développer des approches plus globales de la coopération valencienne ("whole-of-government-approach") en accord avec le nouveau paradigme et les nouveaux contextes de la coopération pour le développement. Il prend en compte également les 3 dimensions du développement – social, économique et environnemental-, aussi bien dans son approche de développement sur le plan régional que dans ses actions de coopération internationale, et il manifeste la volonté politique de mettre en valeur et rendre plus crédibles et durables la stratégie et les actions de coopération internationale pour le développement menées jusqu'alors dans la région.

Pour que l'Agenda 2030 pour le Développement Durable soit un véritable moteur de transformation et non une simple déclaration d'intentions, le Gouvernement estime que les ODD doivent guider toutes les politiques publiques du Gouvernement Régional, à tous les niveaux, et pas seulement en ce qui concerne la coopération pour le développement. Pour parvenir à cette cohérence, il juge nécessaire de recourir aux outils permettant d'identifier, suivre et évaluer de façon adéquate les politiques, plans, programmes et

¹ Stratégie du Gouvernement Régional de Valencia pour la mise en œuvre des ODD:

<http://www.transparencia.gva.es/EstrategiaODSGVA>



interventions. Il entend par conséquent promouvoir l'utilisation et la gestion des connaissances, ainsi que la culture de l'évaluation, pour dépasser le stade de projets ou actions ponctuels.

La réalisation des ODD dans la Région Valencienne est un objectif d'action de la Consellería de Transparence, Responsabilité sociale, Participation et Coopération, mais elle constitue également un cadre et une orientation pour toutes les administrations publiques valenciennes, les acteurs sociaux et économiques et l'ensemble des citoyens valenciens.

Etant donné sa complexité, ce projet a été articulé et déployé tant au niveau municipal (Fédération des Municipalités valenciennes), que national (Gouvernement espagnol) et international par le biais de partenariats avec des Agences et des Programmes des Nations Unies.

En même temps, le modèle de coopération –aussi bien traditionnel que décentralisé– qui a été mis en œuvre ces vingt dernières années, est considéré comme épuisé. Il s'avère donc nécessaire, en ce sens, de procéder à une reconceptualisation et reconstruction du modèle de coopération valencien, dans le cadre d'une transformation de l'architecture globale de coopération (accords post-Busan, passage des OMD aux ODD, etc.).

Dans ce contexte, l'Accord dit de Morella (document dans lequel le Gouvernement présente l'activité normative de 2016) souligne la nécessité d'« *élaborer une nouvelle Loi de Coopération qui actualise les politiques du Gouvernement Régional en matière de coopération pour le développement, en fonction des débats de la Conférence Stratégique qui a réuni en novembre 2015 l'ensemble des acteurs valenciens impliqués dans le secteur* »².

Brève description de l'initiative

L'Agenda 2030, avec son caractère transformateur et universel, reconnaît le rôle stratégique des gouvernements subnationaux et des acteurs sociaux et économiques des territoires. Il s'articule autour de 5 axes centraux, lesdits 5 P: Planète, Personnes, Prospérité, Paix et Partenariats (en anglais: *Planet, People, Prosperity, Peace and Partnership*). Il comprend 17 objectifs et 169 cibles. Il aborde et intègre de façon équilibrée les trois dimensions du développement durable: économique, social et environnemental.

L'action du Gouvernement Régional aborde le défi de la localisation de cet agenda par le biais de:

1. trois vecteurs stratégiques: informer, sensibiliser et engager;
2. trois niveaux d'action: local, national et mondial.

1. Vecteurs stratégiques

a. Informer

Actions destinées à faire réfléchir les citoyens et les responsables politiques sur les raisons pour lesquelles la réalisation de l'agenda est de l'intérêt de tous les acteurs sociaux et économiques de la Région, ainsi que des Administrations valenciennes. A cette fin ont été programmées les actions suivantes:

² Accord Morella: Seminari de Govern.



- **Formation et assistance technique destinées aux responsables politiques des administrations du Gouvernement Régional et des municipalités**
L'objectif est d'apporter aux responsables politiques des connaissances complémentaires sur les principes de base relatifs à la mise en œuvre de l'Agenda 2030.
- **Implication des Organisations sociales et économiques du territoire**
La mobilisation et la participation d'ONGD et de la société civile de la Région Valencienne ont été encouragées afin d'élaborer, en collaboration avec les municipalités et les universités, des "Guides d'information" sur chacun des ODD, destinés à fournir des ressources conceptuelles spécifiques et des outils méthodologiques de base pour l'analyse, la sensibilisation et la formation des responsables politiques.
- **Formation online sur les ODD et l'Agenda 2030 destinée aux employé(e)s publics dans le cadre du Plan officiel de formation annuelle de l'Institut valencien d'Administration publique.**
Destinée spécialement au personnel de l'administration locale et du Gouvernement Régional, afin de leur présenter une vision globale de la mise en œuvre du nouvel Agenda 2030 dans les politiques et programmes publics.
- **Universitat de Tardor (Université d'automne)**
Son objectif est de susciter le débat et la réflexion à partir d'exposés et de cours magistraux sur l'Agenda 2030, notamment sur l'engagement global nécessaire pour faire progresser le développement durable et l'éradication de la pauvreté dans le monde.
- **Formation et recherche sur les ODD dans les Universités publiques valenciennes**
Promotion de 5 axes et équipes de recherche dans les Universités publiques valenciennes sur la stratégie des 5P, mentionnés plus haut. Il est prévu également de créer un Massive Open Online Course (MOOC) sur les enjeux des ODD pour la formation des enseignants universitaires.



b. Sensibiliser

Ces actions visent à développer une stratégie en matière d'Education pour le Développement dans les établissements scolaires, sous une approche de citoyenneté globale:

- **Développement de ressources éducatives et d'un programme de formation permanente des enseignants** sur l'éducation pour le développement et la solidarité, accessibles sur la Plateforme: <http://mestrecasa.gva.es/web/>
- **Catalogue de ressources didactiques des ONGD valenciennes**
Matériels et projets didactiques conçus par les ONGD et les associations territoriales et adaptés à l'âge des groupes destinataires: maternelle, primaire, secondaire, baccalauréat et cycles de formation professionnelle.
- **Ressources de formation sur les ODD.**
Elaboration de "pilules formatives » sous la forme de petites fiches d'information sur les ODD et sur les raisons pour lesquelles leur réalisation est de l'intérêt des citoyens; elles seront



affichées sur la page web de la Consellería de Transparencia, Responsabilité sociale, Participation et Coopération.

- **Elaboration d'une stratégie d'éducation et d'un réseau valencien pour la citoyenneté globale** dans le cadre du système éducatif. L'objectif est de développer l'Education pour le Développement comme axe transversal au niveau de la maternelle, du primaire, du secondaire, du baccalauréat et des cycles de formation professionnelle. Il s'agit de développer chez les élèves une conscience de citoyenneté globale qui leur permette de comprendre quels sont les facteurs des inégalités et de la pauvreté.
- **Programme culturel dans la Région Valencienne dans le cadre de la diffusion des ODD**
Exposition artistique dans des municipalités de la Région: illustrations relatives aux 17 objectifs en tant qu'outil de discussion sur ce sujet.

c. Engager

Pour que l'Agenda 2030 soit efficace, il faut **créer des partenariats** entre les administrations publiques, le secteur privé et la société civile. Ceux-ci se construisent en menant une réflexion sur la façon dont l'application des ODD a des répercussions directes sur la qualité de vie des citoyens et par conséquent une utilité directe.

- Pour décliner ces principes dans les politiques publiques et les travailler de façon cohérente, il est prévu de créer deux instances formelles dont les caractéristiques et fonctions sont décrites plus loin (p.15):

1. Haut Conseil Consultatif pour l'Agenda 2030 de la Generalitat

2. Création de la Commission Interdépartementale pour l'Agenda 2030

- Mise en place d'une **Alliance pour le Développement Durable dans la Région de Valence pour la réalisation de l'Agenda 2030.**

Un développement durable se fondant principalement sur l'engagement de tous ces acteurs, il a paru essentiel de territorialiser les ODD. Cette action naît du rôle-clé des villes au cœur des politiques publiques liées au développement durable, éthique, et participatif, basé sur les personnes et les communautés. C'est dans cette optique qu'au cours de la session plénière du 15 janvier 2016, le Consell, associé à la Fédération des Municipalités et Provinces de Valence (FVMP), a approuvé la création d'une **Alliance des Villes pour le Développement Durable**, avec en perspective, une campagne d'information et de sensibilisation dans les 17 municipalités (FVMP).

- **Alliances des Universités Publiques de Valence dans le cadre des ODD.**

Elles ont été créées à partir du travail réalisé en partenariat avec des entités locales ou des organisations de la société civile, le secteur privé, les agents sociaux et les institutions éducatives. Basées sur l'échange et la réciprocité, et sur le transfert de connaissances, elles doivent développer et encourager les capacités nécessaires à la concrétisation des ODD, et ceci dans chacune des municipalités concernées.

- **Promotion des Alliances Public/Privé** dont le but est l'engagement du secteur privé et des syndicats dans la mise en place des ODD.



- **Évaluer et rendre des comptes sur l’accomplissement des ODD.**

2. Niveaux d’action

L’information, la sensibilisation et l’engagement sont les 3 vecteurs appliqués à 3 différents niveaux d’action,

a. Au Niveau Municipal/Régional:

Les différents points d’action de ces 2 niveaux, déjà évoqués plus haut, seront décrits de façon plus détaillée dans le paragraphe consacré au rôle des différents acteurs engagés.

b. Au Niveau National

- La Région de Valence privilégie une stratégie qui consiste à assurer la cohérence entre les différents ODD. Leurs politiques publiques et de coopération sont partagées, discutées et harmonisées avec la stratégie nationale coordonnée à d’autres expériences menées par des régions autonomes et des municipalités de l’État Espagnol.
- En ce qui concerne la coopération, l’objectif du Plan Directeur de la Coopération de Valence, actuellement en phase d’élaboration, est centré sur la coordination des stratégies avec les documents MAP (Cadre Partenariat Pays) de l’AECID.
- Par ailleurs, cette coordination semble essentielle aux interactions de l’Institut des Statistiques de Valence avec l’Institut National des Statistiques, dans le cadre du travail avec les indicateurs qui mesurent et suivent l’évolution de la mise en place de l’Agenda 2030.



c. Au Niveau Global:

La volonté de simplifier l’articulation entre les 3 différents niveaux d’action a abouti à la recherche de collaboration, coordination et synergies avec des interlocuteurs internationaux :

- En premier lieu, des actions, majoritairement conjointes et porteuses d’initiatives, ont été menées avec des Agences des Nations Unies, telles que le REDS (Réseau Espagnol du Développement Durable), avec lequel une convention a été signée, ainsi qu’avec Pacte Mondial, OIT, ONU Habitat et PNUD. Ces connexions se sont avérées d’une grande utilité pour établir globalement la cohérence entre les ODD et leur localisation au niveau de la Région de Valence.
- En second lieu, il convient de citer la forte résonance que présentent les mécanismes favorisant l’articulation multi-acteur et multiniveau cités dans ce document et menés d’un côté par la Generalitat (comme le Haut Conseil Consultatif, la Commission Interdépartementale et l’Alliance des Villes), et d’un autre côté, par les principes du Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD) qui régissent la mise en place de l’Agenda 2030. Ces principes se reflètent dans la stratégie MAPS du GNUD (les initiales en anglais pour : *Mainstreaming, Acceleration, and*



Policy Support) dont l'objectif est de promouvoir la Transversalité, l'Accélération, et le Soutien aux Politiques Publiques, pour la concrétisation des ODD.

- En dernier lieu, une recherche de l'articulation des actions de coopération internationale, décentralisée et sud/sud a été effectuée. Elle vise la projection, à travers un nouveau paradigme de coopération décentralisée, d'un cadre programmatique et pluriannuel, permettant de passer d'une logique de projet à une logique plus complète de réseau et de processus.

Rôle du Gouvernement Régional, des Municipalités et acteurs socio-économiques du territoire

Conformément au projet visant à convertir l'Agenda 2030 en priorité commune à tous les acteurs de la Région de Valence, les institutions suivantes se sont activement engagées :

1. Acteurs du Gouvernement

- a. Le Conseil Régional (Consell) : l'un des piliers des institutions gouvernementales. Composé du Président de la Generalitat et de ses Consellers, il est la façade de la puissance exécutive et réglementaire, et il dirige l'Administration de la Generalitat.
- b. Le Parlement Régional (Les Cortes) : l'institution régionale représentant le peuple de Valence à travers ses parlementaires.
- c. La Consellería: ministère régional de Transparence, Responsabilité Sociale, Participation et Coopération, et en particulier, sa Direction Générale de Coopération et Solidarité. Il s'agit d'un organe directif de programmation et d'exécution des décisions du Consell. Ses compétences portent sur la coopération et la solidarité citoyenne, l'éducation pour le développement et la sensibilisation sociale, le co-développement, les études et recherches pour le développement, ainsi que la participation au volontariat social.
- d. Les différentes Consellerías du Gouvernement Régional, et dont on a favorisé la coordination.
- e. Des municipalités et le FVMP, partie prenante dans l'Alliance des Villes pour le Développement Durable. L'objectif de celle-ci : l'implication des villages et des villes de la Région de Valence dans l'information, la diffusion, la sensibilisation et l'engagement des ODD par le biais de démarches complètes et participatives, et d'une sensibilisation des citoyens de Valence à ces dispositifs.



2. Les acteurs de l'ensemble de la Région de Valence:

a. ONGD et Société Civile

Les ONGD et les Associations de la Société Civile se sont révélés essentielles pour promouvoir la cohérence avec les ODD, mais également pour la reformulation de la stratégie et des actions de



coopération. On a cherché de leur faire progressivement récupérer un rôle actif dans le développement d'incidence politique et dans la promotion de la participation d'autres acteurs dans ces processus. En particulier, les ONGD collaborent à la génération de l'Alliance des Villes, à travers de l'élaboration de guides pour chacun des ODD. Leur implication dans les différentes étapes de cette initiative est décrite en détail tout au long des différentes sections de ce document. En outre, la Generalitat est actuellement en train de concevoir des outils spécifiques pour parvenir à plusieurs secteurs de la société civile, y compris les associations de parents d'élèves, les associations de quartier, etc.

b. Secteur Privé

En tant que cœur du secteur productif de la Région de Valence, il joue un rôle déterminant, d'une part dans la création d'alliances public/privé, et d'autre part dans tout ce qui touche à la responsabilité sociale des entreprises. Le fait de privilégier le dialogue entre ONGD/Société Civile et secteur privé (dont l'Association d'Entrepreneurs de Valence), permet l'analyse de thèmes d'intérêt commun (gestion de l'énergie, de l'eau), et l'efficacité de la mise en œuvre menée actuellement sur la Région. Conforme à la réglementation, solidement ancré au niveau local, et bien assimilé d'un point de vue social, le modèle coopératif appliqué à l'Éducation, aux services, à la Santé, en fournit un parfait exemple. La coopération repose sur un principe de base : travailler uniquement avec les entreprises ayant souscrit au Pacte Mondial, prouvant ainsi leur adhésion à une gestion éthique établie sur les 10 principes qui y sont énoncés³. C'est dans cette optique que le 19 avril dernier, s'est tenu un Forum entre le secteur privé valencien, le Pacte Mondial, l'OIT et les ONGD, sous le titre « Els objectius de desenvolupament sostenible, oportunitat per al sector privat » (les objectifs du développement durable, une opportunité pour le secteur privé, en valencien, ndt). L'inauguration a été orchestrée par le Président de la Confédération des Entreprises de Valence, et le Ministre régional de l'Économie Durable, des Secteurs Productifs, du Commerce et du Travail. Puis, c'est le Ministre régional de Transparence, Responsabilité Sociale, Participation et Coopération qui a assuré la clôture d'un Forum qui a remporté un vif succès, tant auprès de l'assistance, qu'en termes de participation des entreprises de la Région.

En outre, la Generalitat presse le potentiel des ODD en matière d'emploi, ainsi que sa capacité à renforcer le secteur productif. Tout changement de paradigme nécessite la mise en place d'un nouveau modèle d'entreprise. Elle doit répondre à plusieurs critères: être apte à s'ouvrir aux innovations sociales, techniques et technologiques ; pouvoir fournir l'identification et le suivi des indicateurs ; favoriser les avancées dans le secteur de la formation aux ODD; évoluer dans la production de données en lien avec la mise en œuvre des ODD, par rapport aux modalités d'organisation et de réorganisation des services et partenariats entre les secteurs public/privé.

c. Les Syndicats

Parallèlement au secteur privé, il est également prévu d'englober le secteur syndical dans le projet. Sa participation débiterait avec notamment l'organisation d'un Forum sur l'Objectif 8, ainsi que la mise à disposition d'outils et de l'information destinés aux organisations syndicales

³ <http://www.pactomundial.org/2015/03/adhierete-al-pacto-mundial/>



les plus représentatives. Ceci permettrait d'aligner les stratégies de concrétisation des ODD en lien avec l'Objectif 8, telles que la promotion d'une croissance économique inclusive et durable, l'emploi et des conditions de travail décentes pour tous.

b. Les Universités

Tout comme les syndicats, les universités sont également visées, car elles sont concernées par plusieurs lignes d'action nécessaires à la mise en œuvre des ODD. Elles y prennent part grâce à leur rôle clé dans l'analyse et la qualification de la citoyenneté, mais aussi dans l'appropriation des thématiques en lien avec le nouvel Agenda. L'objectif, à travers la création d'un pôle de recherches, est de rendre les universités partie prenante et coresponsables de l'évolution des ODD, et il prend forme par diverses actions telles que : la promotion de 5 lignes et équipes de recherches dans lesquelles sont engagées 5 universités, et qui vont cibler la réalisation des 5P : Personnes, Planète, Prospérité, Paix et Partenariat ; la création de guides d'informations ; les activités de formation prévues au cours des Universités d'Été.



Réunion avec les ONG de la Région

Forum avec le secteur privé

Mises en pratique efficaces et outils

1. L'harmonisation des politiques publiques sur le thème des ODD a nécessité la modification du Règlement Organique de la Generalitat. Ainsi, la Conselleria de Transparence, Responsabilité Sociale, Participation et coopération s'est vue attribuer deux missions, au cours d'une séance plénière du Consell : maintenir la cohérence entre les politiques et les ODD, et élaborer une nouvelle loi de coopération avec les ODD comme point de référence.
2. La réflexion sur le lien entre chaque ODD et la réalité actuelle de la Région de Valence a été l'une des premières actions menées par la Direction de coopération. Elle est présentée dans un document stratégique intitulé *Une communauté engagée dans la Coopération et l'Agenda 2030 pour le Développement Durable*, qui établit une première organisation sur les diverses actions à mener dans le cadre de la reformulation de la coopération régionale.



3. La volonté de promouvoir cette cohérence a engendré la création de 2 organes :

a. Haut Conseil Consultatif pour l'Agenda 2030 :

Il s'agit d'un organe collégial de la Generalitat, rattaché à la Présidence, avec pour fonctions la consultation et la participation institutionnelle. Il a pour objectif de transmettre au Présidence de la Generalitat ainsi qu'à d'autres organes de cette institution autonome, toute proposition, suggestion, ou recommandation pouvant contribuer à la conception de la planification stratégique de l'Agenda autonome sur le thème des ODD. Cet organe inclura également des représentants de la Société Civile de manière que le principe que l'assomption des ODD n'est pas un projet du gouvernement, mais bien de la toute la Région, soit renforcée.

b. Création de la Commission Interdépartementale pour l'Agenda 2030 :

Il s'agit d'un organe technique de l'Administration de la Generalitat, rattaché à la Conselleria compétente en matière de coopération au développement. Elle a pour fonction d'assurer l'information, la coordination, la cohérence et la complémentarité des activités de l'administration de la Generalitat dans le cadre de la coopération au développement. Elle doit également aligner et réaliser le suivi des politiques du Consell afin que les ODD présentés dans l'Agenda 2030 puissent se concrétiser.

4. L'Alliance des Villes a été créée afin que la territorialisation des ODD puisse évoluer. De ce fait, 12 municipalités sur 17 ont déjà répondu positivement à sa proposition d'intégration, et ont aussi formellement assumé son rôle au sein de chacun de leurs territoires. De plus, l'accord passé avec la FEMV est en train de se conclure.
5. Élaborés conjointement par des municipalités, des Universités et des ONGD, les Manuels d'information sur les ODD déclinent les activités spécifiques à la stratégie des 5P. Ils se révèlent des instruments essentiels pour la stratégie pédagogique dédiée à la citoyenneté globale.
6. Le Plan Officiel de Formation Annuelle de l'Institut d'Administration Publique de Valence a prévu d'intégrer, à l'attention des responsables politiques locaux, mais aussi des fonctionnaires administratifs, une formation online. Un pari sur l'engagement de ces deux collectifs.
7. De ce fait, l'accent a été mis sur la sensibilisation de la citoyenneté à travers la production d'un matériel promotionnel (roll-ups). Didactique et au design attrayant, il bénéficiera d'une large distribution auprès des Mairies afin d'être exposé dans les collèges, bibliothèques, centres médicaux et autres bâtiments publics.
8. Dès le début, la reformulation de la stratégie de coopération internationale s'est opérée de manière participative et avec l'engagement des acteurs du territoire les plus importants dans ce domaine. C'est dans ce cadre que s'est tenu un évènement particulier en novembre 2015 : l'organisation de la conférence Stratégique, dans laquelle ont pris part de nombreuses institutions.





9. Le Plan Officiel de Formation Annuelle de l'Institut d'Administration Publique de Valence a prévu d'intégrer, à l'attention des responsables politiques locaux, mais aussi des fonctionnaires administratifs, une formation online. Un pari sur l'engagement de ces deux collectifs.
10. De ce fait, l'accent a été mis sur la sensibilisation de la citoyenneté à travers la production d'un matériel promotionnel (roll-ups). Didactique et au design attrayant, il bénéficiera d'une large distribution auprès des Mairies afin d'être exposé dans les collèges, bibliothèques, centres médicaux et autres bâtiments publics.
11. Dès le début, la reformulation de la stratégie de coopération internationale s'est opérée de manière participative et avec l'engagement des acteurs du territoire les plus importants dans ce domaine. C'est dans ce cadre que s'est tenu un évènement particulier en novembre 2015 : l'organisation de la conférence Stratégique, dans laquelle ont pris part de nombreuses institutions.





Conférence Stratégique sur les défis de la Coopération au Développement Valencienne, Novembre 2015.

12. Parallèlement aux actions antérieures, il a été décidé d'établir, d'une part, une nouvelle Loi de Coopération et Développement Durable, et d'autre part, un nouveau Plan directeur reflétant la relation systématique avec les ODD. Ces deux actions sont actuellement en cours d'élaboration. Cette nouvelle Loi est élaborée à partir d'un processus participatif, ce qui constitue une innovation. Les opinions et propositions de la citoyenneté ont été récupérées grâce à une action d'information et de consultation publique, menée à bien par la Communauté. Pour ce faire, un forum de discussion en ligne a été ouvert pendant un mois. Les thèmes, axés autour des 5P, sont eux-mêmes divisés en divers forums de débat où les participants peuvent ouvrir des fils de discussion. Cette action aboutira à un rapport composé de propositions choisies, et élaboré par un groupe de travail issu de la Direction Générale de la Coopération et de la Solidarité. Il sera mis en ligne en juin, sur le Web de la direction générale.



Critères stratégiques

1. À l'instar des décisions politiques formelles qui ébauchent le **processus de la « cohérence »**, il a paru essentiel d'entamer un **parcours pédagogique**, avec pour finalité une prise de conscience de la part des citoyens, du lien de cause à effet existant entre les priorités conséquentes à la crise, et les facteurs locaux, nationaux et globaux qui l'alimentent. Or, seul un agenda possédant un rayon d'action simultanée sur ces 3 niveaux peut y faire face.
2. Le deuxième critère essentiel se fonde sur l'accompagnement de tout ce processus à travers une ligne constante de **dialogue, sensibilisation, engagement, création de coresponsabilité et appropriation** de la part des acteurs engagés.



3. La création de l'Alliance des Villes a également été une source de dynamique stratégique, car elle a été intégrée par les 17 municipalités les plus peuplées de la Région. **Chaque municipalité prend sous son aile un ODD afin d'en gérer l'application, guidée selon ses priorités, ses sensibilités, son know how ainsi que son expertise. Puis, les autres municipalités vont se joindre à la référente, en fonction de l'intérêt qu'elles portent à l'un des 17 objectifs.** Ainsi, ce processus n'est pas uniquement utile pour intégrer les ODD, il va également stimuler chaque municipalité face à l'ODD de son choix. Dans chaque groupe de municipalités sont intégrées une université et une ONGD, ou encore une association appartenant au territoire. Ces 17 Groups de Travail travaillent sur l'élaboration d'une guide informative pour les municipalités, comme instruments dirigés à la sensibilisation et formation de responsables politiques des gouvernements locaux pour la promotion de l'Agenda 2030.

4. Dans le cadre de la coopération internationale et décentralisée :
 - a. Une **recherche d'alliés internationaux** a été effectuée afin de connecter la stratégie et les actions correspondantes au niveau global, avec les procédés de localisation en cours dans les pays, dans le but de développer leur dynamique, leur enrichissement et leur renforcement.
 - b. Une analyse a été réalisée sur la façon dont la stratégie de cohérence reliant les ODS aux politiques publiques, ainsi que la contribution des acteurs socio-économiques de la Région, peuvent se projeter d'une façon cohérente en réponse à la demande de pays prioritaires pour la coopération de la Région et de l'Espagne.
 - c. La contribution technique et financière de la **coopération** a été intégrée non pas en tant que projet isolé, mais comme partie intégrante d'un programme plus vaste et pluriannuel. Celui-ci **identifie la localisation des ODD comme l'axe de la collaboration avec les territoires de pays avec qui nous partageons des intérêts communs.** L'accent a été mis sur la réduction de la fragmentation, car il s'agit d'un objectif indispensable pour renforcer l'impact des actions.
 - d. Il a paru important d'une part, de promouvoir des alliances entre les régions européennes, et en particulier celles des pays méditerranéens, et d'autre part, d'insister sur la nécessité de participer aux **plateformes d'articulations** interrégionales. Dans cette optique, PNUD ART prend toute sa valeur en comme moyen pour conforter cette alliance avec ces pays, mais également moyen d'articulation inter-niveaux.
 - e. Face au défi commun que représente la mise en œuvre des ODD, il est nécessaire d'établir une connexion active avec les territoires des pays où s'effectuera la coopération.



Défis et solutions identifiées :

L'intégration des politiques sectorielles, une vision à long terme ainsi qu'une culture de la responsabilité, constituent un défi pour l'adaptation de l'action publique aux ODD. C'est un challenge pour toute Administration moderne, en particulier :

1. L'un des premiers défis consiste à éviter que les ODD ne deviennent une bannière du parti politique du gouvernement, car ils représentent une référence stratégique autour de laquelle, volontés, énergies et ressources s'ajoutent et s'engagent. Afin d'y répondre, la Generalitat a encouragé dès le début du processus, la collaboration de tous les partis politiques représentés dans son parlement. Dans ce sens, le Directeur de la Coopération a demandé volontairement à présenter le projet devant les Cortes, afin que cette vision puisse également être partagée avec l'opposition.
2. En cours d'élaboration, la nouvelle Loi de Coopération, assume un triple défi : sa responsabilité qui la relie à la Coopération Internationale, sa volonté de promouvoir la cohérence entre l'ensemble de politiques publiques de la GVA et les ODD, et également celle de créer des alliances avec les différents acteurs socio-économiques.
3. Modifier la conceptualisation sur le paradigme pour le développement durable et de la coopération au développement représente une acquisition partagée. Cependant, modifier les instruments afin de les matérialiser (le nouveau paradigme multiniveau, multi-acteur par exemple) devient moins simple du fait que l'on ne puisse utiliser les mêmes instruments du paradigme antérieur, car il reposait sur une logique donateur/bénéficiaire : projet, convocation, modalité d'évaluation. Afin de répondre à cette difficulté, le Plan Directeur de coopération a été évalué de manière conjointe par les acteurs socio-économiques, pendant qu'un nouveau plan directeur est à l'étude afin d'être présenté en juillet 2016, dans le cadre de la nouvelle Loi de coopération.
4. L'accent est mis sur la difficulté de traiter 231 indicateurs, car elle rend plus que jamais nécessaire la coordination des actions entre les instances liées à la récupération de données, c'est-à-dire entre l'Eurostat (Institut National de Statistiques) et l'Institut de Statistiques de Valence. Cette coordination permettrait d'avoir une vision claire sur les indicateurs actuels mesurant application des ODD. Dans cette optique, il est utile de connaître le coût pour générer les indicateurs manquants, et identifier les ressources financières nécessaires.





L'équipe de la Direction de Coopération et l'ART PNUD de Bruxelles en travaillant sur cette systématisation

Les leçons apprises:

- Les ODD sont et doivent rester transversales aux différents secteurs du gouvernement dans lesquels toutes les Consellerías sont responsables. De ce fait, pour atteindre le résultat espéré, il est essentiel de rechercher une alliance convenue et co-dirigée, avec toutes les unités ou les départements de gouvernement.
- Il est fondamental d'initier le plus tôt possible le processus de sensibilisation et de pédagogie envers les citoyens et les responsables politiques. Il est même recommandé d'intégrer le thème comme un objectif commun entre les partis présents dans la campagne électorale.
- Le fait d'impliquer de multiples acteurs rend le processus de mise en œuvre des ODD plus long, complexe et coûteux, mais cela permet d'engendrer appropriation et co-responsabilité de la part de tous ces acteurs.
- Un des éléments clés a été la conception d'une stratégie pour les ODD, tout comme la décision de le faire avec les propres acteurs de la Région, au lieu de le faire avec un groupe d'experts ou d'institutions externes. De plus, une collaboration très étroite avec les ONGD a pu s'élaborer, afin de partager la complexité du travail à réaliser, et d'établir une relation de partenariat. Il s'agit d'un avantage qui leur permet de retrouver leur rôle d'origine, et d'éviter tout type de relation « commerciale » de simple transfert de fonds depuis le gouvernement jusqu'aux ONGD.
- Un autre facteur a également joué un rôle clé : promouvoir le travail en tant qu'alliés et non pas en tant que rivaux, car la fragmentation et la distribution des fonds dans des projets isolés vers chaque ONGD n'a pas de sens. Il vaut mieux œuvrer à ce que ces institutions s'affirment en tant que consortiums, groupes ou bien alliances avec les ONGD, et restent proches des autres institutions régionales (universités, secteur privé, etc..) tout en bénéficiant de liens directs avec le propre territoire.
- Finalement, cette recherche d'alliances locales, régionales et globales, ainsi qu'avec d'autres régions d'Europe, s'est révélée être un élément clé tout au long de ce processus.



Copyright © 2016

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de récupération ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre sans l'autorisation préalable du PNUD.



Les désignations des entités géographiques dans cette systématisation, et la présentation des données dans le présent document ne signifie pas l'expression d'une opinion par l'éditeur ou les organisations participantes concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou région, ou son autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



Cette systématisation a été écrite par la Direction Générale de la Coopération et de la Solidarité de la Generalitat de Valence et de l'Initiative ART du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD Bruxelles).

Traduction effectuée par Mme. Marie-Claude Lecuyer et Mme. Sylvie Corpas Tello.
En collaboration avec UNV Online Volunteering Service.

La systématisation contribue à la **Boîte à outils pour faciliter la mise en œuvre des ODD au niveau local**, un instrument pour faciliter la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au niveau local, dont le développement est facilité par le PNUD, le Programme des établissements humains des Nations Unies (ONU-Habitat), et la Taskforce mondiale des gouvernements locaux et régionaux pour l'agenda post-2015 et vers Habitat III (GTF).



www.LocalizingTheSDGs.org

UN HABITAT
FOR A BETTER URBAN FUTURE

 **UCLG**
The Global Network of Cities,
Local and Regional Governments



50 ANS

Au service des peuples et des nations.